

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 3 juillet 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (349r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 3 juillet 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50750>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 juillet 1882](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination Gérardmer (Vosges)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie : Godin annonce à Tisserant que Pouillet l'engage fortement à se pourvoir en cassation. Il accuse réception du numéro du *Progrès de l'Est* qui contient un article de Tisserant sur l'organisation des écoles publiques. Il lui signale que l'usine du Familistère n'a pas reçu de lettre de son fils. Il lui transmet les amitiés de Marie Moret et d'Émilie Dallet.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Pouillet, Eugène \(1835-1905\)](#)

Œuvres citées [Le Progrès de l'Est, Nancy, 1870-1900.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 3 Juillet 81

Monsieur cher ami,

J'ai reçu un lettré de M. Fouillet qui m'a
parlé forttement à mon
propos en cassation.

Je vous prie donc de
voir ce qui est à faire
pour que les choses me
tirent point en
longueur davantage.

Fouillet me dit qu'il
vous écrit, je pense
dans peu vous avez
maintenant sa lettre.

J'ai reçu "le progrès de l'enseignement"
et le avec plaisir votre
lettre concernant la laisse
aison des nos écoles par-
ticipées.

J'ai donné à l'admine
les choses que vous décrivez,
mais on n'a point ~~reçu~~
reçu de lettre de M. notre fils.

Veuillez agréer, mon
cher ami, les amitiés de
M. et M. Dalhet et Marie et
l'assurance de tout mon
dévouement.

A. Binschot